

# MANUEL D'UTILISATION DE LA TROUSSE

(RÉFÉRENTIEL)



## Présentation

Dans plus de 100 000 foyers en Ontario, des enfants sont témoins de violence familiale faite à leur mère. Les garçons qui vivent de telles situations seront plus enclins à les perpétrer plus tard. Les filles, elles, deviendront davantage des victimes dans le cadre de leurs relations. De plus, ces enfants perdent beaucoup plus facilement leur motivation à apprendre et cela se répercute sur leurs résultats scolaires. C'est pour faire face à ce problème que le gouvernement de l'Ontario a annoncé un investissement dans de la formation afin d'aider le personnel enseignant, les directrices et directeurs et les conseillères et conseillers des écoles primaires et élémentaires à identifier les élèves qui pourraient être exposés à la violence familiale faite contre les femmes et à leur fournir un soutien adéquat.

La formation produite permet particulièrement :

- de sensibiliser à l'envergure et aux méfaits tragiques de la violence domestique faite aux femmes et à ses répercussions sur leurs enfants ;
- d'aider à identifier les élèves témoins (et donc victimes) de la violence faite aux membres féminins de leur famille ;
- de fournir des stratégies d'appui pour ces élèves ;
- d'augmenter la sécurité de ces élèves et, si cela est possible, de leur mère ;
- d'améliorer les résultats scolaires et l'estime de soi de ces élèves ;
- de confier les cas aux organisations légalement responsables ;
- d'augmenter la sécurité des femmes et des enfants exposés ;
- de prévenir et combattre la culture de violence domestique faite aux femmes.

## **Vocation de ce manuel**

Ce manuel d'utilisation (ou référentiel) vise à donner rapidement des points de repères afin d'intervenir de façon active et stratégique auprès des enfants témoins de violence familiale faite à leur mère et permet de répondre rapidement à l'ensemble des questions que l'on peut se poser face à cette problématique. Il va de soi qu'il doit être utilisé conjointement avec les outils de référence.

## **Clientèle visée<sup>1</sup>**

Toutes les intervenantes et tous les intervenants du secteur de des écoles élémentaires en Ontario

## **Suggestion de formation**

Au cours de l'année scolaire, plusieurs retours devraient être prévus auprès des membres de l'équipe-école afin de maximiser l'impact de la formation.

## **Points saillants du référentiel**

Le référentiel est établi sous sept points saillants dont chacun renvoie à des réponses aux diverses questions que chacun peut se poser. Ainsi, on retrouve :

1. J'ai mal quand on fait mal à maman ! (description du programme)
2. Qu'est-ce que la violence familiale faite aux femmes ?
3. Quel est l'impact de la violence familiale faite aux femmes sur l'enfant qui en est témoin ?
4. Quels sont les indicateurs de comportement (pouvant permettre d'identifier un élève témoin de violence familiale) ?
5. Quel est mon devoir et quelles sont mes obligations légales ? (en tant que personne et intervenante ou intervenant du système d'éducation en Ontario) ?
6. Qu'est-ce que je peux faire ?
7. Quelles sont les ressources disponibles dans ma région et où les trouver ?

---

<sup>1</sup> Étant donné la nature délicate du sujet, il est important de noter que certain(e)s participant(e)s sont ou peuvent avoir été victimes ou agresseurs.

## DESCRIPTION DU SITE WEB

Avant de présenter le référentiel proprement dit, il est utile de décrire comment naviguer sur le site Web dédié au programme.

En premier lieu, on remarquera cinq onglets à la base de la page d'accueil :

- les trois premiers, en partant de la gauche, renvoient à l'ensemble de la formation, laquelle est divisée en autant de parties,
- le quatrième donne accès aux ressources disponibles en région en matière de violence domestique,
- le cinquième permet de télécharger l'ensemble du matériel associé.

Les trois onglets de la formation se répartissent ainsi :

### **ONGLET 1 : QU'EST-CE QUE LA VIOLENCE FAMILIALE ?**

À l'intérieur, on retrouve la définition de ce qu'est :

- la violence familiale faite aux femmes,
- l'élève témoin de violence familiale faite aux femmes,
- une société d'aide à l'enfance.

On trouve également :

- un témoignage d'élève,
- les faits sur ce qu'est réellement la violence domestique,
- un témoignage de femme,
- les impacts sur les élèves,
- des statistiques.

Trois animations vidéo permettent d'illustrer les points abordés :

1. Dans l'animation « 1 », une jeune fille seule dans sa chambre qui peut entendre son père frapper sa mère.
2. Dans l'animation « 2 », un enseignant écoute une émission télévisée dans laquelle il est question de violence familiale.
3. Dans l'animation « 3 », le même enseignant aborde le sujet de la violence domestique avec ses élèves.

Le quiz après le visionnement des animations permet de tester ses connaissances.

## **ONGLET 2 : QU'EST EST MON DEVOIR ?**

Donne de l'information sur :

- les obligations légales,
- les limites d'intervention,
- le devoir de confidentialité,
- l'encadrement juridique,
- le devoir d'empathie,
- Le rôle des facultés d'éducation, du ministère de l'Éducation, des conseils scolaires de district, de la direction d'école, du personnel enseignant et du personnel scolaire administratif et de soutien.

Une animation vidéo permet de voir un enseignant qui se renseigne auprès d'une collègue au sujet de la violence familiale, puis ce sont les deux collègues qui se renseignent auprès de la direction de l'école sur certaines procédures à suivre.

Le quiz permet de tester ses connaissances sur les points abordés dans cette partie.

## **ONGLET 3 : QU'EST CE QUE JE PEUX FAIRE ?**

Donne de l'information sur :

- comment identifier un élève témoin de violence familiale,
- quand, comment et où communiquer,
- comment soutenir l'élève pendant et après le signalement,
- les stratégies de prévention,
- l'aspect informel et préventif,
- l'aspect social, civique et culturel.

Trois animations vidéo permettent d'illustrer les points abordés :

1. Dans l'animation « 1 », on voit comment un enseignant découvre qu'une de ses élèves est témoin de violence faite à sa mère.
2. Dans l'animation « 2 », on voit l'enseignant en train de faire un signalement à la SAE.
3. Dans l'animation « 3 », on voit le même enseignant qui reçoit la visite de la mère de l'élève dont il a fait le signalement.

Le quiz après le visionnement des animations permet de tester ses connaissances sur les points abordés dans cette partie.

## RÉFÉRENTIEL

Points saillants	Points sous-jacents	LOCATION DES RESSOURCES		
		Site <a href="http://www.aide-enfants-témoins.info">www.aide-enfants-témoins.info</a>	Guide à l'intention du personnel des écoles élémentaires	Autres ressources
<p><b>Titre : « J'ai mal quand on fait mal à maman ! »</b> (description des raisons et des objectifs du programme)</p>	Raison d'être du projet	Page d'accueil	Page couverture Avant-propos	Affiche Carte magnétique Napperon
<p><b>Qu'est-ce que la violence familiale faite aux femmes ?</b></p>	<p>A. Définitions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Violence familiale faite aux femmes</li> <li>○ Élève témoin de violence familiale faite aux femmes</li> <li>○ Société d'aide à l'enfance</li> </ul> <p>B. Faits</p> <p>C. C. Statistiques</p>	PREMIER ONGLET	<p>A : 1. p. 10 2. p. 11 3. p. 11</p> <p>B. p. 16</p> <p>C. p. 22 -24</p>	Dépliant

Points saillants	Points sous-jacents	LOCATION DES RESSOURCES		
		Site <a href="http://www.aide-enfants-témoins.info">www.aide-enfants-témoins.info</a>	Guide à l'intention du personnel des écoles élémentaires	Autres ressources
<b>Quel est l'impact de la violence familiale faite aux femmes sur l'enfant qui en est témoin ?</b>	<p>A. Développement académique</p> <p>B. Épanouissement social et culture</p>	<p>PREMIER ONGLET</p> <p><u>Trois animations<sup>2</sup> :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une élève est témoin de violence familiale envers sa mère</li> <li>2. Sensibilisation d'un enseignant par rapport à la violence familiale</li> <li>3. Sensibilisation des élèves de la part d'un enseignant</li> </ol> <p><u>Quiz</u></p>	<p>A. p. 20</p> <p>B. p. 21</p>	Dépliant

<sup>2</sup> Une connexion Internet Haute vitesse est recommandée pour afficher en haute résolution

Points saillants	Points sous-jacents	LOCATION DES RESSOURCES		
		Site <a href="http://www.aide-enfants-témoins.info">www.aide-enfants-témoins.info</a>	Guide à l'intention du personnel des écoles élémentaires	Autres ressources
<p><b>Quels sont les indicateurs de comportement</b> (pouvant permettre d'identifier un élève témoin de violence familiale) ?</p>	<p>A. Outils de dépistage B. Stratégies d'adaptation</p>	<p>TROISIÈME ONGLET</p> <p>DEUXIÈME ONGLET <u>Une animation* :</u> A. Obligations et responsabilités de l'enseignant(e) face à un élève témoin de violence familiale</p> <p><u>Quiz</u></p> <p>CINQUIÈME ONGLET (pour télécharger la grille des indicateurs de comportements)</p>	<p>A. p. 31 B. p. 35</p>	<p>Grille d'observation</p>

Points saillants	Points sous-jacents	LOCATION DES RESSOURCES		
		Site <a href="http://www.aide-enfants-témoins.info">www.aide-enfants-témoins.info</a>	Guide à l'intention du personnel des écoles élémentaires	Autres ressources
<b>Quel est mon devoir et quelles sont mes obligations légales ?</b> (en tant que personne et intervenante ou intervenant du système d'éducation en Ontario) ?	<p>A. Devoir d'empathie</p> <p>B. Cadre légal :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Obligations légales</li> <li>2. Limites d'intervention</li> <li>3. Devoir de confidentialité</li> <li>4. Encadrement juridique</li> </ol> <p>C. Rôles de chaque intervenant(e)</p>	<p>DEUXIÈME ONGLET</p> <p><u>Une animation<sup>2</sup> :</u></p> <p>Obligations et responsabilités en tant qu'enseignant(e)</p> <p><u>Quiz</u></p>	<p>A. p. 29</p> <p>B. 1 p. 26 2 à 4. p. 27</p> <p>C. p. 28 et p. 29</p>	Dépliant

Points saillants	Points sous-jacents	LOCATION DES RESSOURCES		
		Site <a href="http://www.aide-enfants-témoins.info">www.aide-enfants-témoins.info</a>	Guide à l'intention du personnel des écoles élémentaires	Autres ressources
<b>Qu'est-ce que je peux faire ?</b>	<p><b><u>Les stratégies à utiliser :</u></b></p> <p>A. Identifier</p> <p>B. Communiquer (Quand? Comment? Où?)</p> <p>Suivre les directives administratives du conseil scolaire (ex. : Protocole de communication).</p> <p>Appuyer</p> <p>C. Stratégies de prévention</p> <p>Les stratégies d'appui</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir l'élève avant la dénonciation (signalement)</li> <li>- Soutenir l'élève pendant la dénonciation (signalement)</li> <li>- Soutenir l'élève après la dénonciation (signalement)</li> </ul>	<p>TROISIÈME ONGLET</p> <p><u>Deux animations<sup>2</sup> :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un enseignant découvre qu'une de ses élèves est témoin de violence domestique</li> <li>2. Un enseignant fait un signalement à la SAE /</li> <li>3. L'enseignant rencontre la mère de l'élève</li> </ol> <p><u>Quiz</u></p>	<p>A. p. 31 et p. 32</p> <p>B. p. 37</p> <p>C. p. 38 et p. 40</p> <p><u>Annexe :</u> «Paragraphe 72 de la loi sur les services à l'enfance et à la famille traitant spécialement du devoir de faire rapport»</p>	<p>Dépliant</p>

Points saillants	Points sous-jacents	LOCATION DES RESSOURCES		
		Site <a href="http://www.aide-enfants-témoins.info">www.aide-enfants-témoins.info</a>	Guide à l'intention du personnel des écoles élémentaires	Autres ressources
<b>Quelles sont les ressources (agences, organismes) disponibles dans ma région et où les trouver ?</b>	<p>A. Ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Société d'aide à l'enfance</li> <li>• Conseils scolaires</li> <li>• Organismes externes</li> </ul> <p>B. Références</p>	QUATRIÈME ONGLET		